



Conditions de travail

F3SCT

Sécurité



Santé

## COMPTE RENDU DE LA 2<sup>ème</sup> F3SCT EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2025 SUR L'UPC

A la suite de la F3SCT extraordinaire du 15 septembre (voir compte rendu), la situation des effectifs de l'UPC ne s'est pas améliorée, loin s'en faut ! La CGT a consigné une nouvelle situation de travail en sous-effectif dans le Registre des Dangers Graves et Imminents. A la suite de quoi, le directeur a proposé un « Nouveau » plan d'action.

**Il a été refusé par les 3 syndicats pour les raisons qui suivent :**

- **Aucune prise en compte** de la **gravité** de la situation, **aucune réponse** à la demande légitime à savoir : la **remise à niveau** immédiate des **effectifs** IDE pour atteindre 3 IDE et 1 AS par demi-journées.
- **Reprise** des éléments du plan précédent qui avait **pourtant été refusé**. Comme par exemple : « *La réorganisation des soins* », « *les modalités d'organisation* », « *La supervision* » ... qui n'apportent strictement rien au problème de sous effectif et d'insécurité.
- **Inefficacité** et **insuffisance** des demandes d'**intérim**, comme les demandes de missions **Zaggo**. **Le directeur** reconnaît lui-même qu'elles servent peu. Il a écrit dans son plan qu'il y avait « **un faible taux de réponse** » !
- Empressement à se saisir d'une évocation isolée d'un passage en 12h pour faire une généralité et proposer cette organisation comme solution miracle...
- Proposition hors sol de rajouter un CS supplémentaire, et proposition tout aussi déconnectée de parler de relance des activités thérapeutiques alors qu'il maintenait les effectifs à 2 IDE et 1 AS par équipe !

Le refus de ce plan d'action du directeur a donc donné lieu, non sans mal, à une 2<sup>ème</sup> F3SCT extraordinaire conformément à la réglementation en vigueur souvent ignorée par le directeur. Nous avons à nouveau invité des collègues de l'UPC à participer.

**Pour rappel**, la demande **initiale** de l'équipe était de rajouter un IDE le matin et l'après midi pour être 3 par équipe au minimum avec 1 aide soignante. Au final, le directeur a proposé de rajouter un poste IDE de journée en semaine.

L'équipe va maintenant réfléchir à cette proposition. Une réponse sera communiquée rapidement.

**Autres infos importantes :**

- Le **capacitaire** reste à 12 ou 14 lits (à préciser) jusqu'à ce que l'effectif paramédical soit **complet**. Ce qui sera le cas avec **2 recrutements** : 1 IDE à temps complet doit arriver au mois de novembre et une autre doit être embauchée.
- Les effectifs IDE devraient atteindre **9 ETP**.
- Nous avons tous eu l'**impression** que la DS FF a tenté de se **débarrasser** de l'équipe **aide soignante** ! La CGT, avec l'équipe, a largement **argumenté** pour **défendre** et **maintenir** cette équipe indispensable au bon fonctionnement de l'UPC. Nos arguments semblent avoir été entendus.
- L'équipe est **défavorable aux 12h**. La direction en a pris acte.
- Nous affirmons qu'un poste de nuit a été supprimé sur l'UPC pour être basculé aux urgences ou il en manquait un !! Ce qui amène maintenant les collègues de nuit aux urgences à être sollicités pour renforcer sur l'UPC !!! Cette gestion calamiteuse des effectifs est complètement **dysfonctionnante** ! **C'est grave**
- Le **poste de nuit** qui manque aux urgences **doit être pourvu**, c'est une évidence. Mais pas en déstabilisant l'UPC.

*La CGT,  
votre meilleur atout !*

**CéGéT**ez vous et mêlez-vous de votre hosto !

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : [www.cgt-chlavour.fr](http://www.cgt-chlavour.fr)